RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

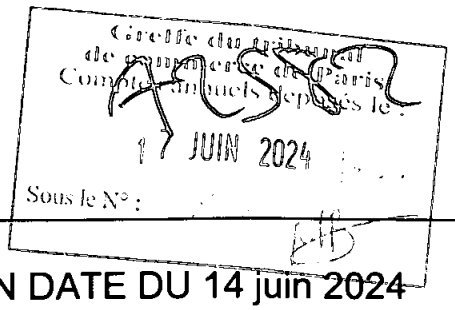
Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 35549
Numéro SIREN : 880 208 616
Nom ou dénomination : DOMALLEN

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2024 sous le numéro de dépôt 72582





PROCES VERBAL DE LA REUNION EN DATE DU 14 juin 2024 DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES DE DOMALLEN REPRESENTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE, L'AGEFO

Conformément aux articles 26 et 27 des statuts de la société, l'An Deux Mille Vingt et Quatre, le 14 juin, l'associé unique, l'AGEFO, de la Société par Actions Simplifiées DOMALLEN, dont le siège social est 10, rue Martel à Paris (75010) au capital de 1.800.000 € est présent à la convocation en date du 3 juin 2024.

La réunion est présidée par Monsieur Stéphane VACHET, Président de la société, en présence de l'associé unique l'AGEFO représenté par son Président Monsieur Olivier de Poncheville.

Il a été établi une feuille de présence, constatant la présence de : l'associé unique, AGEFO, représenté par son Président de Monsieur Olivier de Poncheville.

Monsieur Stéphane VACHET - Président de la Société - préside la séance.

Monsieur Olivier de PONCHEVILLE est désigné comme scrutateur.

Monsieur le Président, au vu de la feuille de présence, constate que conformément aux statuts, les conditions de quorum sont remplies.

Le Président ouvre la séance.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'associé unique :

1) la copie de la convocation envoyée à l'associé unique

2) la feuille de présence

3) l'ordre du jour

4) les projets de résolutions et l'exposé des motifs concernant les modifications statutaires proposées

5) les statuts

6) Le rapport de gestion et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Ces documents sont annexés au présent procès-verbal.

Monsieur le Président rappelle que l'associé unique est convoqué afin de délibérer sur les questions à l'ordre du jour suivant dont il donne lecture :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice 2023
- Renouvellement des mandats des membres du comité de supervision
- Modification des statuts de la société
- Vote des résolutions
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue d'effectuer toutes formalités de publicité et autres, prescrites par la loi

Le Président donne d'abord lecture du rapport de gestion.

Le Président rappelle que Domallen a été créée en réponse à une demande de la Fondation de l'Ordre de Malte France et de l'Association des Œuvres Hospitalières de l'Ordre de Malte France, désireuses de disposer d'un outil d'assistance à la maitrise d'ouvrage et de promotion adapté à leur stratégie immobilière.

La parole est ensuite donnée à l'associé unique l'AGEFO.

Après discussion, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, découlant de l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION – Approbation des comptes de l'exercice 2023

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Comité de supervision relatif à l'exercice 2023 approuve les comptes annuels dudit exercice tels qu'ils ont été présentés et donne quitus aux membres du Comité de supervision de leur gestion.

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES : 149.165 euros

Le poste salaires et charges sociales : 97.374 euros (émoluments du Directeur immobilier et indemnité forfaitaire du Président)

LES AUTRES CHARGES correspondent essentiellement à :

- L'assurance en responsabilité civile multirisque pour 13.305 euros
- Honoraires pour 4.699 euros
- Location immobilière pour 3.483 euros
- Charges locatives pour 1.571 euros

PRODUITS : 104.998 euros

Ces produits proviennent des honoraires versés en rémunération des missions d'assistance à la maitrise d'ouvrage décrites par le rapport de gestion ;

Un état comparatif entre ce compte et le budget est joint aux présentes.

BILAN

- Le total de l'actif net et du passif s'élève au 31/12/2023 à 1.696.878 euros.
- A l'actif, notamment 1.357.003 euros de disponibilités et 281.494 euros de participation dans la SCCV Aristide Briand à DOMONT.
- Au passif, notamment 1.660.185 euros de capitaux propres soit 92,2 % du capital initial (soit -139.815 euros).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter au compte report à nouveau l'intégralité du **déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui s'élève à 44.167 €.** Le montant cumulé du compte report à nouveau s'élève à 139.815 €. L'actionnaire unique, l'AGEFO ne perçoit aucun dividende.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'Associé Unique.

TROISIEME RESOLUTION- Renouvellement du mandat de Monsieur Stéphane VACHET en qualité de Président et membre du comité de supervision

L'associé unique approuve et confirme le renouvellement du mandat de Monsieur Stéphane VACHET en qualité de Président de DOMALLEN et membre du comité de supervision pour une durée de trois ans (du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025), expirant à l'issue de la décision de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'Associé Unique.

QUATRIEME RESOLUTION- Renouvellement du mandat de Monsieur Olivier MABILLE de PONCHEVILLE en qualité de membre du comité de supervision

L'associé unique approuve et confirme le renouvellement du mandat de Monsieur Olivier Mabille de Poncheville en qualité de membre du comité de supervision de DOMALLEN pour une durée de trois ans (du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025), expirant à l'issue de la décision de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'Associé Unique.

CINQUIEME RESOLUTION- Renouvellement du mandat de Monsieur Cyrille VIOTTE

L'associé unique approuve et confirme le renouvellement du mandat de Monsieur Cyrille VIOTTE en qualité de membre du comité de supervision de DOMALLEN pour une durée de trois ans (du 1er janvier

2023 au 31 décembre 2025), expirant à l'issue de la décision de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'Associé Unique.

Modification des statuts

L'associé unique, connaissance prise de la décision du Comité de Supervision du 13 mai 2024, et du rapport concernant la modification des statuts aux articles 3, 5, 10, 12, 13, 16, 24, 27, 30 :

SIXIEME RESOLUTION – MODIFICATION DE L'ARTICLE 3 DES STATUTS DE LA SOCIETE

La rédaction actuelle de l'article 3 des statuts de la société « OBJET », est annulée et remplacée par les dispositions suivantes :

« La société a pour objet, directement ou indirectement:

- *toutes activités d'assistance et de conseil afférent à la réalisation de projets immobiliers, en ce compris des missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'ouvrage déléguée l'intermédiation pour la réalisation de cession de biens et droits immobiliers, et plus généralement de transactions immobilières ;*

- *la réalisation de toutes études s'y rapportant ;*

- *la prise de participations ou d'intérêts dans tous groupements ou toutes sociétés constituées ou à constituer, contribuant à titre principal ou accessoire à la réalisation de cet objet social ;*

- ***La gestion, sous quelque forme que ce soit à titre occasionnel ou habituel, de façon directe ou indirecte, des immeubles et droits immobiliers, appartenant à la société ou à un tiers, par tous procédés juridiques***

et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières, immobilières et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social de manière connexe, complémentaire ou accessoire.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'Associé Unique.

SEPTIEME RESOLUTION – MODIFICATION DE L'ARTICLE 13.1 DES STATUTS DE LA SOCIETE

La rédaction actuelle de l'article 13.1 des statuts de la société « COMITE DE SUPERVISION », est annulée et remplacée par les dispositions suivantes :

« 13-1. Composition

La société est dotée d'un Comité de Supervision composé de trois à sept membres.

Ses membres, personnes physiques, sont nommés par l'Associé unique pour une durée de trois ans expirant à l'issue de la consultation de l'Associé unique sur les comptes du troisième exercice clos suivant leur nomination. Leur mandat est renouvelable. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Associé unique.

L'Associé unique fixe les conditions de leur rémunération.

Le Comité de Supervision se réunit au moins deux fois par an, et à chaque fois que nécessaire sur demande du président, de l'un de ses membres ou de l'Associé unique.

Les membres du Comité de Supervision sont convoqués par le président qui assure la présidence du comité. La convocation est adressée à chaque membre par tous moyens écrits mentionnant l'ordre du jour et la date de réunion au moins 10 jours avant la réunion, ainsi que tous documents nécessaires à l'adoption des décisions proposées.

La réunion peut se tenir par tous moyens, y compris par visioconférence ou conférence téléphonique Avec l'accord de tous les membres, le président pourra inviter des tiers à assister à ces réunions.

Chaque réunion fera l'objet d'un procès-verbal qui sera signé par le président, puis conservé sur un registre spécial ou des feuilles mobiles numérotées.

Toute réunion du Comité de Supervision ne valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés. A défaut de quorum, la réunion est ajournée et une nouvelle réunion est convoquée dans les mêmes conditions, au plus tôt sept jours au moins après la date de la première réunion ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'Associé Unique.

HUITIEME RESOLUTION – MODIFICATION DES ARTICLES 5, 10, 12, 13.2, 16, 24, 27, 30 DES STATUTS DE LA SOCIETE

Les articles suivants sont modifiés :

- Modification de l'article 5 des statuts afin de préciser la date d'immatriculation de la société.

- Modification de l'article 10 des statuts afin de tenir compte de l'éventualité d'une augmentation du nombre d'associés et son incidence sur la procédure d'agrément par la collectivité des associés lors d'une transmission de titres de capital.

- Modification de l'article 12 des statuts et création d'un article 12.1 et d'un article 12.2 afin de modifier les modalités de nomination et les pouvoirs du Président et du Directeur Général le cas échéant.

- Modification de l'article 13.2 des statuts afin d'apporter une définition plus claire des pouvoirs du comité de supervision.

- Modification de l'article 16 des statuts afin de supprimer le pouvoir de nomination (durée du mandat et rémunération), révocation du Président et du Directeur Général (le cas échéant) par l'associé unique ainsi que d'ajouter le pouvoir de création de filiales ou d'acquisition de tous titres dans une autre société.

- Modification de l'article 24 des statuts afin de prévoir l'agrément de la collectivité des associés en cas de transmission de titres.

- Modification de l'article 27 des statuts afin de supprimer le pouvoir de nomination et révocation du Président et du Directeur Général (le cas échéant) par décisions collectives des associes et de préciser les règles de majorité selon la nature des décisions.

- Modification de l'article 30 des statuts afin de supprimer le vote à l'unanimité concernant l'agrément des cessionnaires de titres de capital.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'Associé Unique.

NEUVIEME RESOLUTION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme au procès-verbal, à l'effet de remplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'Associé Unique.

Fait à Paris, le 14 juin 2024,
en 4 exemplaires originaux,

Monsieur Stéphane VACHET, Président

Monsieur Olivier MABILLE de PONCHEVILLE, scrutateur, Président de l'AGEFO

SAS DOMALLEN

10, rue Martel

75010 PARIS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

mandin. associés

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris

113, rue Edouard Vaillant 95870 BEZONS Tél. : 09 80 47 01 01 Site Web : www.mandin.fr Fax : 09 85 47 01 01
e-mail : contact@mandin.fr

BILAN - ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	150		150	150
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	**150**		**150**	**150**
ACTIF IMMOBILISÉ	**150**		**150**	**150**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	57 516		57 516	43 569
Autres créances	282 209		282 209	283 307
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**339 725**		**339 725**	**326 876**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 356 431		1 356 431	816 516
Charges constatées d'avance	572		572	531
TOTAL disponibilités et divers :	**1 357 003**		**1 357 003**	**817 047**
ACTIF CIRCULANT	**1 696 728**		**1 696 728**	**1 143 922**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**1 696 878**		**1 696 878**	**1 144 072**

BILAN – PASSIF avant répartition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	1 800 000	1 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(95 648)	(83 593)
Résultat de l'exercice	(44 167)	(12 055)
TOTAL situation nette :	**1 660 185**	**1 104 352**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	**1 660 185**	**1 104 352**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	12 259	2 747
TOTAL dettes financières :	**12 259**	**2 747**
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 527	15 785
Dettes fiscales et sociales	21 906	21 188
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	**24 433**	**36 973**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	**36 692**	**39 720**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**1 696 878**	**1 144 072**

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	78 156		78 156	95 286
Chiffres d'affaires nets	**78 156**		**78 156**	**95 286**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			3 987	5 392
Autres produits			0	
PRODUITS D'EXPLOITATION			**82 143**	**100 678**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			51 508	28 948
TOTAL charges externes :			**51 508**	**28 948**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			282	415
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			69 782	58 077
Charges sociales			27 592	25 292
TOTAL charges de personnel :			**97 374**	**83 369**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			0	0
CHARGES D'EXPLOITATION			**149 165**	**112 733**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(67 021)**	**(12 055)**

mandin associés

SAS DOMALLEN

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(67 021)**	**(12 055)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	22 855	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	22 855	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	**22 855**	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(44 167)**	**(12 055)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**104 998**	**100 678**
TOTAL DES CHARGES	**149 165**	**112 733**
BÉNÉFICE OU PERTE	**(44 167)**	**(12 055)**

mandin associés

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice est de 1 696 877,62 euros.

Le résultat net comptable est une perte de -44 166,62 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par la Présidence.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

LIQUIDITES

Les disponibilités en banque ou en caisse sont évaluées pour leur valeur nominale.

NOTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Charges à payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 541
Dettes fiscales et sociales	7 132
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	8 673

Produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	32 850
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	32 850

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	150		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	**150**		
TOTAL GÉNÉRAL	150		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			150	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			**150**	
TOTAL GÉNÉRAL			150	

Charges et produits constatés d'avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	572	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	572	

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Nature du chiffre d'affaires	Montant
Prestations de services	78 156
TOTAL	78 156

Amortissements des Immobilisations

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établ. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				
TOTAL GÉNÉRAL				

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions inscrites au bilan

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL				

Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	57 516	57 516	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	715	715	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	281 494	281 494	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	**339 725**	**339 725**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	572	572	
TOTAL GÉNÉRAL	**340 296**	**340 296**	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 527	2 527		
Personnel et comptes rattachés	5 013	5 013		
Sécurité sociale et autres organismes	6 972	6 972		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	9 535	9 535		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	385	385		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	12 259	12 259		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**36 692**	**36 692**		

mandin associés

Composition du capital social

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	12000	100
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	6000	100
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	18000	100

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
TOTAL	1	

Engagements financiers

Néant